

# La biodiversité sur le site de l'Orangerie

## - La Meilleraie-Tillay -

Découvrez le résultat d'un inventaire de la biodiversité réalisé sur le site de l'Orangerie



Cette étude et ce document ont été produits par le CPIE Sèvre et Bocage pour la Communauté de communes du Pays de Pouzauges dans le cadre du programme Territoire Engagé pour la Nature en 2021.



SÈVRE ET BOCAGE



### ESPÈCES INVENTORIÉES

Soit 19 % des espèces connues sur la commune.

154



1 «autre»  
(autres insectes, araignées)



### Comment avons-nous procédé ?

Observer à l'aide de jumelles, longues-vues, écouter des chants ou des cris d'oiseaux, d'orthoptères, d'amphibiens, rechercher des indices de passage de mammifères, relever la présence de végétaux, capturer et relâcher des insectes pour identifier les espèces et leur comportement, voilà comment réaliser un inventaire. Les observations sont ensuite enregistrées dans une base de données.

**Espèces inventoriées ≠ espèces réellement présentes.**  
Il est possible que certaines espèces n'aient pas été observées lors de nos passages mais soient en fait présentes sur le site.

La liste complète des espèces connues sur La Meilleraie-Tillay est à retrouver sur Biodiv'Pays de la Loire :

[www.biodiv-paysdelaloire.fr/commune/85140](http://www.biodiv-paysdelaloire.fr/commune/85140)

### ZOOM SUR DES ESPÈCES A FORT ENJEU ÉCOLOGIQUE

7  
espèces patrimoniales

qui demandent une attention particulière :

- Linotte mélodieuse
- Chardonneret élégant
- Hirondelle rustique
- Verdier d'Europe
- Faucon crécerelle
- Grenouille agile
- Fragon

Lors de ces interventions, plusieurs espèces à fort enjeu écologique ont été observées.

#### Ces espèces sont :

- Soit protégées en France, rares ou très localisées, inscrites dans la directive européenne Habitat-Faune-Flore, ou encore menacées d'extinction sur les listes rouges des espèces nationales ou régionales.

- Soit considérées comme des espèces exotiques envahissantes.

# Points de repère et espèces à enjeux.

Espace prairial tondu moins fréquemment, permettant aux végétaux de croître, fleurir, et à la petite faune associée de s'y abriter, s'alimenter ... Une diversité de criquet, sauterelles et papillons s'y observe.



Cette zone tondu plus fréquemment permet à la lumière d'atteindre des végétaux bas. Leur fleurissement printanier attire quelques pollinisateurs, et la faune, notamment insectes, appréciant les zones basses y trouvent de quoi s'y développer.

La trame paysagère environnante est très contrainte et peu favorable à la biodiversité (lotissement, terrain de foot, culture). Cet espace a donc un rôle à jouer en tant qu'îlot favorable à préserver la biodiversité communale.



Les ronciers sont d'excellents réservoir de biodiversité et assurent une fonction de lisière transitoire entre le bois et la prairie. Ils sont particulièrement favorables aux insectes floricoles, micromammifères et reptiles.



Le petit bois, associé à la haie sur talus complète, avec la prairie, la gamme d'habitats naturels sur le site. Il permet également de constituer une sorte de zone tampon entre la zone cultivée et le lotissement.



La mare est typiquement un espace qui peut potentiellement accueillir une grande diversité d'espèces aquatiques : herbiers aquatiques, plantes de zones humides, amphibiens, insectes aquatiques. Par l'envasement via un apport important de feuilles mortes, celle-ci tend à se combler naturellement et à évoluer vers un boisement de saules, perdant ses fonctions et sa diversité. Une restauration de ce site participera à sauvegarder ses richesses spécifiques aux milieux aquatiques.

- Linotte mélodieuse 
- Chardonneret élégant 
- Hirondelle rustique 
- Verdier d'Europe 
- Faucon crécerelle 
- Grenouille agile 
- Fragon 



**Conservation et  
restauration d'un  
îlot de nature dans  
le paysage**

**Des pratiques  
de gestion  
pour préserver  
la biodiversité**

**Connaître la biodiversité présente sur un site  
permet aussi d'en savoir plus sur « l'état de  
santé » d'un lieu.**

Pour remédier aux problématiques observées, une  
visite sur place a permis un échange entre élus, agents  
communaux et chargés d'études du CPIE, sur les possibles  
ajustements à apporter aux pratiques de gestion.



**Renforcement de la  
trame verte et les  
continuités écologiques**



**Restauration des habitats  
aquatiques présents**